

ACTU DES SOCIÉTÉS

Cloud et Hébergement : nouvel accord-cadre disponible



MARCHÉS PUBLICS

La CANUT lance son marché Cloud et Hébergement, axé sur la sécurité et la souveraineté numérique



🕒 le 19-02-2026
Par Laurent Sounack

Print
Twitter
Linkedin

La Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT) enrichit son catalogue de marchés publics avec un son nouvel accord-cadre « Cloud et Hébergement ». Il permet à ses bénéficiaires d'accéder à des solutions d'infrastructures et d'hébergement dans un cadre sécurisé, conforme aux exigences du code de la commande publique.

Ce marché stratégique privilégie des solutions non soumises à des législations extraterritoriales, dans une logique assumée de souveraineté numérique. Il comprend 22 lots, articulés autour de la fourniture, de l'intégration et de l'exploitation d'infrastructures d'hébergement et de services associés, visant à couvrir l'ensemble des besoins des établissements publics.

Sur la partie « Cloud de confiance », le marché donne accès à une offre complète de services d'infrastructure qualifiée SecNumCloud, avec l'entièreté du catalogue **OVHcloud** mais aussi les services de **Cloud Temple** et **Cheops Technology** (lot 1), **Spie ICS** (lot 2) et **Unitel** et **Outscale** (lot 3). A noter qu'une offre « LLM as a service » est proposée dans le lot 1.

Un autre axe structurant est la régionalisation afin de proposer un hébergement au plus près des territoires et une meilleure maîtrise des données sensibles. L'accord comporte 19 lots régionalisés afin d'assurer une couverture complète du territoire. 7 sont encore non pourvus à ce stade et font l'objet d'une relance.

Les titulaires des lots déjà attribués sont **Alpilink** (Auvergne-Rhône-Alpes Est), **Free Pro** (Auvergne-Rhône-Alpes ouest), **DTIX** (Bourgogne Franche-Comté), **Asten Group** (Bretagne), **Sitec** (Corse), **Itinsell Cloud** (PACA) **Blue** (Pays de la Loire) et **Comlink** (Hauts-de-France, Ile de France, Nouvelle Aquitaine Sud, Région Occitanie Nord et Sud).

La durée du marché est de 4 ans (février 2026 à février 2030). L'accord-cadre et ses modalités seront présentés plus en détail en webinaire le 24 mars prochain et à l'occasion du tour des régions de la CANUT, avec une première étape à Lille le 12 mars.